

Remobilisation des friches

Des outils pour les collectivités, du repérage au projet



Copyright © Nicolas Pele

MARDI

4

Juin
2024

AIX-EN-PROVENCE

Amphi

Conférence technique territoriale organisée
par le Cerema Méditerranée



CONTEXTE & ENJEUX

Dans un contexte marqué par la rareté du foncier disponible et la lutte contre l'artificialisation des sols, la remobilisation des friches présente un intérêt économique, social et environnemental important pour les territoires.

Néanmoins la remobilisation de ces fonciers stratégiques peut être complexe et fait appel à de nombreux enjeux : connaissance de ces fonciers, intégration des projets de reconversion dans une stratégie foncière plus globale, etc.



OBJECTIFS

Cette journée d'échanges vise à **outiller les collectivités** dans la remobilisation des friches de leur territoire, avec une présentation de la complémentarité des ingénieries publiques. Les outils à disposition des collectivités seront présentés à travers deux axes : d'une part le **repérage** des friches, pour une meilleure connaissance du foncier disponible, et d'autre part la **mutabilité** des friches, pour que le projet de reconversion réponde au mieux aux besoins du territoire.

La matinée visera à présenter l'écosystème régional des acteurs des friches, avec l'intervention d'élus et d'acteurs institutionnels, ainsi qu'une table ronde.

L'après-midi, sous la forme d'ateliers au choix, permettra de présenter plusieurs retours d'expériences et démarches à venir.



PUBLIC

Cette journée d'échanges est destinée à l'ensemble des acteurs de l'aménagement : services et élus des collectivités, services de l'Etat, établissements publics et bureaux d'études notamment.



INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font **uniquement en ligne**, en cliquant sur le lien ci-dessous :

<https://enqueteur.cerema.fr/index.php?r=survey/index&sid=7843148&lang=fr>

Date limite d'inscription : **lundi 27 mai 2024**

Nous attirons votre attention sur le fait que l'inscription au repas doit se faire via le lien ci-dessus. Vous pourrez régler celui-ci directement au restaurant.



PROGRAMME

- 09h00 Accueil café
- 09h30 **Ouverture de la journée**
Aurélien CHAZEL – Directeur adjoint du Cerema Méditerranée
- 09h40 **Introduction de Frédéric VIGOUROUX** – Maire de Miramas
- 10h00 **L'écosystème régional des friches**
- Brigitte VAUTRIN – Adjointe service connaissance - DREAL PACA
- Benoit FANJEAU – Chargé de développement territorial - Région Sud
- Claude BERTOLINO – Directrice de l'EPF PACA
- 11h10 **Présentation des dispositifs financiers et outils de l'ADEME**
Pierre JOLLY – Chef de projet Sécurisation et reconversion des friches
- 11h30 **Table ronde "Faire face aux difficultés de reconversion des friches"**
Animation : Frédérique REFFET (Cerema)
Claire FONTICELLI – Maîtresse de conférence en urbanisme et aménagement
Salomé DESCHENES – Urbaniste/cheffe de produit UrbanVitaliz
Patrick POMMIER – Directeur d'affaires expert friches à EODD
Alexandra PHILIP – Chargée d'études à l'AUDAT
- 13h00 **Déjeuner (inscription préalable obligatoire)**
- 14h00 **Parcours 1 - repérage**
- 14h - 15h15 : Les outils de repérage – retours d'expériences**
- Inventaire national Cartofriches – Nicolas PELE (Cerema)
- Retour sur l'Inventaire Métropolitain des Fiches Urbaines dans la métropole Aix-Marseille Provence – Simon HALIOUA (AGAM) & Jeanne OUROUSSET (AMP)
- Inventaire de la Métropole Nice Côte d'Azur – Philippe SICCARDI (MNCA) & Lucas RODRIGUEZ (Cerema)
- Complémentarité des ingénieries publiques – Alexandra PHILIP (AUDAT)
- 15h15 - 15h45 : Préfiguration de l'observatoire régional des friches (Région SUD – Sylvain THUREAU & Amélia SEGUI / Cerema – Nicolas PELE / SAFER – Erwan MAROLLEAU)**
- Parcours 2 - mutabilité**
- 14h - 15h15 : Retours d'expériences de reconversion de friches**
- Reconversion de la ZAC Martelly à Grasse – Yann CLERC (Ville de Grasse)
- Transformation d'une ancienne cave viticole à Aups – Salomé DESCHENES
- Projet de renaturation d'une friche à Pernes-les-Fontaines – Fanny GALIANA (CA Les Sorgues du Comtat)
- 15h15 - 15h45 : Echanges avec l'équipe d'UrbanVitaliz (Salomé DESCHENES) et de l'ADEME en lien avec l'outil Mutafriches (Pierre JOLLY)**
- 15h45 **Temps d'échanges & collations**
- 16h30 **Clôture de la journée**

INFORMATIONS

Cerema Méditerranée

Amphi des 13-Vents

Pôle d'activités d'Aix-en-Provence

30 avenue Albert Einstein

CS 70499

13593 Aix-en-Provence Cedex 3



COMMENT VENIR ?



Par les transports en commun

▪ Au départ d'Aix-en-Provence :

La ligne 15 du réseau Aix-en-bus au départ de la gare routière d'Aix-centre vers le pôle d'activités - Arrêt « Pôle d'activités » situé à 50 m du Cerema Méditerranée.

▪ Au départ de la gare routière de Marseille (réseau CARTREIZE) :

Prendre le car n°53 en direction « Aix-les-Milles/ Europôle de l'Arbois » - Arrêt au « Pôle d'activités » situé à 50 m du Cerema Méditerranée.

▪ Au départ de la gare TGV d'Aix-en-Provence

Prendre le car n°40 (réseau CARTREIZE), arrêt « Pôle d'activités » (à demander au chauffeur) ou

Prendre le car n°211 ou 271 direction Aix (réseau CPA), arrêt « Pôle d'activités » situé à 50 m du Cerema Méditerranée.

▪ Au départ de l'aéroport Marseille-Provence :

Prendre le car n°40 (réseau CARTREIZE), arrêt « Pôle d'activités » (à demander au chauffeur)

Pour le retour à l'aéroport :

1) Prendre le car n°211 ou 271 direction et arrêt « Plan d'Aillane » (situé à 1500 m du Cerema Méditerranée).

2) Puis prendre le car n°40 direction Aéroport.



En voiture

▪ De Marseille :

Autoroute A51-E712, sortie « Luynes » direction « Pôle d'activités d'Aix-en-Provence ».

▪ De l'aéroport Marseille – provence ou de la gare Aix-en-Provence TGV :

Direction Aix-en-Provence, Les Milles par la D9 sortie 3 « Pôle d'activités d'Aix-en-Provence ».

▪ De Nice ou d'Aix-en-Provence

Autoroute A8-E80 - Autoroute A51-E712 direction Marseille sortie « Les Milles » vers la D9 sortie 3 « Pôle d'activités d'Aix-en-Provence ».

▪ De Lyon :

Autoroute A8-E80, sortie « Aix, Pont de l'Arc » direction « Les Milles » par la D9 sortie 3 « Pôle d'activités d'Aix-en-Provence ».

▪ Pour en savoir plus :

Marignane Airport :

<http://www.marseille.aeroport.fr/fra/index.jsp>

Aix-en-Provence TGV : <http://www.voyages-sncf.com>

Hébergements :

<http://www.aixenprovencetourism.com/aix-hôtels-2-centre.htm>

Le site internet <http://www.lepilote.com/> vous guide dans tous vos déplacements pour accéder au Cerema Méditerranée.

PLAN D'ACCÈS

